



p.2

LOI ÉLECTORALE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A TENU COMPTE DES REMARQUES DES PARTIS

● La condition de «4% au moins des suffrages obtenus lors des élections législatives précédentes» et la condition de «parité homme-femme, dans les listes», ne seront pas appliquées lors des deux prochaines élections : législatives, prévues le 12 juin, et locales, date non encore fixée. **p.2**



© Photo : D.R.

PROGRAMME DE 2021 DU COMPLEXE SIDER EL-HADJAR

15.000 TONNES DE BOBINES SERONT EXPORTÉES VERS L'ITALIE



p.4



p.3

**FÉDÉRATION
ALGÉRIENNE
DES PERSONNES
HANDICAPÉES (FAPH)**
**«Élargir la liste
des fournitures
médicales
remboursables»**

TEBBOUNE :
**«L'ALGÉRIE DISPOSÉE
À AIDER LE MALI
DANS LA RESTAURATION
DE SA STABILITÉ
ET LA PRÉPARATION
DES ÉLECTIONS»** **p.2**



p.4

DOUANES
**SIMPLIFICATION ET
HARMONISATION
DES PROCÉDURES**

CIPA

La CIPA lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'exportation de produits algériens

La Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour l'identification des producteurs algériens désireux s'inscrire dans le cadre du processus d'exportation de leurs produits, a indiqué dimanche l'organisation patronale dans un communiqué.

Start-ups

La conférence «Oran Disrupt» prévue samedi

Une conférence des Start-ups dédiée à la région ouest du pays, baptisée «Oran Disrupt», visant à animer l'écosystème de l'innovation à échelle régionale, sera tenue samedi prochain à Oran, a indiqué hier lundi le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des start-ups dans un communiqué.



Fournitures médicales

Préparation de textes d'application pour l'organisation du marché national

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed a annoncé dimanche à Alger la préparation en cours de textes d'application «organisant et encadrant» le marché des fournitures médicales, notamment celles destinées aux personnes à besoins spécifiques.

Loi électorale

Le Président Tebboune a tenu compte des remarques des partis

La condition de «4% au moins des suffrages obtenus lors des élections législatives précédentes» et la condition de «parité homme-femme, dans les listes», ne seront pas appliquées lors des deux prochaines élections : législatives, prévues le 12 juin, et locales, date non encore fixée.

L'Ordonnance du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral a inclus des dispositions transitoires qui modifient les conditions prévues à l'article 202, relatives au taux de 4 % des suffrages dans la circonscription électorale lors des dernières élections législatives, du parrainage de dix élus ou du nombre des signatures exigées. Pour les législatives du 12 juin 2021, ces conditions sont suspendues et remplacées par : pour les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique, doivent être appuyées par, au moins, 25.000 signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales, recueillies à travers, au moins, 23 wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 300 signatures ; pour les listes indépendantes, chaque liste doit être appuyée, pour chaque siège à pourvoir par, au moins, 100 signatures des électeurs de la circonscription électorale.

Les dispositions transitoires concernent également la condition de parité requise prévue à l'article 191 de la présente loi organique : les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique et celles des indépendants dans les circonscriptions électorales qui n'ont pu réunir cette condition de parité, peuvent solliciter de l'Autorité indépendante à l'effet de déroger à la disposition relative à la condition de la parité.

Dans ce cas, l'Autorité indépendante valide ces listes et prononce leur recevabilité. L'article 202 ne sera pas appliqué lors des prochaines élections locales (Assemblée populaires de wilayas et communales) et sera remplacé par la disposition suivante : la liste des candidats présentée sous le parrainage d'un parti politique ou à titre indépendant, doit être appuyée par, au moins, 35 signatures des électeurs de la circonscription électorale concernée pour chaque siège à pourvoir. On sait que plusieurs partis politiques avaient émis des réserves sur ces dispositions - les «4%» et la «parité homme/femme» - considérant que la première disposition excluait les petites et les nouvelles formations et en outre prenaient comme référence des élections qui ont été entachées par les pratiques de fraude et dominées par l'argent, et n'étaient donc pas représentatives ; la disposition concernant l'obligation de la parité homme-femme sur les listes a été jugée inapplicable dans nombre de localités où la participation de la femme à la vie sociale et politique était encore trop insuffisante pour l'amener à se porter candidate à l'élection législative.



■ Dans certaines circonscriptions électorales, des femmes n'étaient pas du tout préparées à l'action politique et à contribuer à l'effort législatif. (Photo: DR)

Des tas d'anecdotes ont été racontées sur la façon dont ce principe, au demeurant juste, a été mis en œuvre dans certaines circonscriptions électorales et amené à l'APN, des femmes qui n'étaient pas du tout préparées à l'action politique et encore à contribuer à l'effort législatif. Ces partis politiques ont donc été écoutés et leurs réserves prises en compte dans la rédaction de l'Ordonnance qui a été promulguées au Journal officiel.

Corruption

Affaire du pillage du foncier à Skikda

Le pillage du foncier (agricole, industriel et touristique) est une des formes de détournement des biens publics au profit de privilégiés pseudo-investisseurs, dont le pays a énormément souffert durant la période où la «issaba (le gang) ne connaissait aucune limite dans sa course à la rapine. L'affaire de pillage du foncier touristique à Skikda en est une illustration. Le procès en appel dans cette affaire s'est poursuivi, au tribunal de Sidi M'hamed, par l'audition de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, des anciens ministres des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaâlane, et de trois ex-walis, Mohamed Bouderbali, Fawzi Benhocine et Derfouf Hadjri.

Ils sont poursuivis pour octroi d'indus avantages, abus de fonction, dilapidation de deniers publics. Le tribunal avait prononcé, en janvier dernier, des peines allant de trois à sept ans de prison à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et des anciens ministres des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaâlane. L'investisseur Benfassi Mohamed a lui été condamné à quatre ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars. La même juridiction avait également prononcé une peine de deux ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars à l'encontre des ex-walis de Skikda Fawzi Benhocine et Derfouf Hadjri, tandis que l'ancien wali Mohamed Bouderbali a été condamné à cinq ans de prison ferme. En réponse à la présidente de l'audience concernant la note qu'il a signée en 2010 soumettant les domaines communaux à la loi sur l'investissement, M. Ouyahia a indiqué que le but de cette décision est la codification de l'octroi des avantages aux investisseurs, ajoutant que cette note a été annulée en 2012.

Auditionnés à leur tour, les ex-walis Mohamed Bouderbali, Fawzi Benhocine et Derfouf Hadjri ont nié les charges retenues contre eux, en rapport avec l'octroi d'indus privilèges à l'investisseur Mohamed Benfassi pour la réalisation de projets dans les communes de Azzaba, Filfila et Hamadi Krouma dans la wilaya de Skikda, soutenant que l'approbation des dossiers d'investissement passe par une commission spécialisée en présence du représentant des communes concernées. Ces projets validés entre 2011 et 2014 consistent en la réalisation d'un parc touristique «Park Beach» dans la commune de Filfila, d'une usine à Azzaba et d'une cimenterie à Hamadi Krouma, mais des projets qui n'ont pas vu le jour. A une question sur le retard dans la réalisation de ces projets par l'investisseur Benfassi, Derfouf Hadjri, l'ex-wali de Skikda (2017 à octobre 2019) a imputé ce retard à l'existence d'habitations anarchiques sur les terrains réservés à cet effet.

La mouture préparée par la Commission nationale chargée de l'élaboration du projet de révision de la loi organique portant régime électoral a connu une autre modification qui a porté à la moitié des candidatures la proportion de candidats âgés de moins de 40 ans, et à au moins, le un tiers ceux ayant un niveau universitaire. La loi veut rendre effective la participation de citoyens et de la société civile, notamment les jeunes et les femmes, à la vie politique.

En empêchant l'intrusion de l'argent dans la confection des listes de candidats aux élections législatives et locales et dans la campagne électorale, la loi vise à garantir un choix libre loin de toute influence matérielle. En même temps, le processus de rénovation du système électoral exclut l'intervention des «décideurs» de l'ombre, dans le choix des élus du peuple.

Par ses effets attendus sur la moralisation de la vie politique et la lutte contre la corruption, la loi électorale rend possible l'organisation d'élections honnêtes et transparentes et renforce ainsi la démocratie en Algérie, en encourageant notamment les jeunes et les femmes à intégrer davantage les Assemblées élues.

Par ses effets attendus sur la moralisation de la vie politique et la lutte contre la corruption, la loi électorale rend possible l'organisation d'élections honnêtes et transparentes et renforce ainsi la démocratie en Algérie, en encourageant notamment les jeunes et les femmes à intégrer davantage les Assemblées élues.

Par ses effets attendus sur la moralisation de la vie politique et la lutte contre la corruption, la loi électorale rend possible l'organisation d'élections honnêtes et transparentes et renforce ainsi la démocratie en Algérie, en encourageant notamment les jeunes et les femmes à intégrer davantage les Assemblées élues.

Par ses effets attendus sur la moralisation de la vie politique et la lutte contre la corruption, la loi électorale rend possible l'organisation d'élections honnêtes et transparentes et renforce ainsi la démocratie en Algérie, en encourageant notamment les jeunes et les femmes à intégrer davantage les Assemblées élues.

REPÈRE

Tebboune :

«L'Algérie disposée à aider le Mali dans la restauration de sa stabilité et la préparation des élections»



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré dimanche à Alger, la disponibilité de l'Algérie à aider le Mali dans la restauration de sa stabilité et la préparation des élections, attendues par le peuple malien.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec son homologue malien, Bah N'Daw, le Président Tebboune a indiqué que «la rencontre avec le chef d'Etat malien, en visite de travail et d'amitié en Algérie, a été l'occasion de lui exprimer nos félicitations pour le retour de la sérénité dans son pays ainsi que pour la réunion tenue, récemment, à Kidal (Nord malien)».

Et d'ajouter : «Comme nous l'avons déjà affirmé lors de précédentes rencontres, nous demeurons à la disposition de nos frères maliens pour tout ce qu'ils jugent nécessaire dans la phase actuelle en vue de l'apaisement de la situation et de la préparation des élections qu'ils ont décidées». Le président de la République a tenu, à cette occasion, à «souhaiter chaleureusement la bienvenue» à M. Bah N'Daw et à la délégation qui l'accompagne.

Agence



Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH)

«Élargir la liste des fournitures médicales remboursables»

La présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), Atika Maamri a insisté, avant-hier dimanche, à Alger, sur l'impératif d'élargir la liste des fournitures médicales remboursables notamment les poches, à tous les patients atteints de certaines maladies handicapantes.

Déplorant, au passage, la rupture de stock de nombre de fournitures médicales destinées aux personnes à besoins spécifiques et aux patients atteints du cancer colorectal en raison de la pandémie du Coronavirus (Covid-19). C'était lors d'une journée d'études organisée par la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), en célébration de la Journée nationale de cette catégorie.

Présent à cette journée d'études, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed a, pour sa part, fait cas de la préparation, en cours, de textes d'application, organisant et encadrant, a-t-il indiqué, le marché des fournitures médicales, notamment celles destinées aux personnes à besoins spécifiques.

«Le ministère de l'Industrie pharmaceutique s'emploie à l'adop-



■ La Cncppdh a recommandé l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour le handicap, suivant les principes et les normes de la Convention. (Photo : D.R)

tion de nouvelles mesures pour coordonner les pratiques en vigueur des différents acteurs», a-t-il dit.

En vue, a-t-il poursuivi, de maîtriser les dispositifs relatifs aux caractéristiques à travers la mise en place de mécanismes assurant notamment la prévention et le suivi permanent des fabricants des équipements médicaux dans le but de satisfaire la demande nationale.

«Un texte définissant l'entreprise pharmaceutique, notamment de fabrication et d'importation des fournitures médicales a été élaboré conformément au cadre réglementaire en coordination avec les acteurs concernés afin d'assurer la disponibilité et la qualité en vue de préserver la santé du ci-

toyen et sa qualité de vie», a affirmé Lotfi Benbahmed.

Egalement présent à cette journée d'études organisée par la FAPH, en célébration de la Journée nationale de cette catégorie, le Chef du service Rééducation fonctionnelle au niveau de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) en la matière à Azur-Plage (Alger Ouest), le Professeur Rachid Hocine, a suggéré le remboursement des fournitures médicales par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) en faveur de toutes les catégories et patients souffrant d'un handicap moteur ou d'une incontinence urinaire. «Seuls 972 malades et handicapés ont été pris en charge, par la même caisse, en 2020», a-t-il observé. Exprimant, à l'occa-

sion, son inquiétude face à la non prise en charge de patients victimes d'AVC et d'hémiplégies (partielle ou totale) ainsi que des malades souffrant du Spina Bifida, de Parkinson ou de neuropathies en raison du diabète et d'hypertrophie, de maladies de la prostate et de la vessie.

Rappelons que la Commission Nationale Consultative de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (Cncppdh), s'appuyant sur des évaluations et des enquêtes effectuées par les associations nationales en charge des questions des personnes en situation de handicap et, également, des résultats de ses actions de suivi qu'elle opère tout au long de l'année, a recommandé l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour le handicap, suivant les principes et les normes de la Convention. Mais aussi la prise des dispositions requises dans l'optique de s'assurer d'une mise en œuvre effective des politiques et des programmes de soutien aux personnes en situation de handicap, la promotion d'une logique d'intégration des questions relatives au handicap de façon transversale à tous les organismes, services et programmes publics, le renforcement des mécanismes de soutien économique, notamment, grâce à une augmentation de la pension octroyée aux personnes en situation de handicap, et le développement des mécanismes transversaux de sensibilisation sur les questions relatives au handicap.

Rabah Mokhtari

Dr Lyes Merabet (SNPSP) :

«Nous militons toujours pour une pluralité syndicale»

Le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp), le Docteur Lyes Merabet a réaffirmé, hier lundi, l'attachement de sa structure syndicale à la pluralité syndicale.

«Nous militons toujours pour une pluralité syndicale, non celle de façade, depuis longtemps. Nous avons fédéré toutes les entités autonomes, unies depuis 2018, toutes représentatives, pour la sauvegarde du droit syndical dans le cadre constitutionnel face aux pratiques d'exclusion qui font que seule la Centrale syndicale jouit du statut de l'unique partenaire social des pouvoirs publics, or le reste peut attendre, et espère des suites à leurs requêtes et doléances», a-t-il indiqué.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction, Dr Lyes Merabet a fait état de multiplication de situations qui laisse croire que c'est une démarche organisée et parrainée afin de maintenir et d'imposer une situation de statu quo.

«Concrétiser les aspirations du peuple exprimés lors du Hirak, tout au long de ce parcours ma-

gnifique - cette révolution pacifique - dans notre pays en l'occurrence, c'est ramener l'approche du changement dans un cadre légal mais aussi installer ce débat démocratique que nous voulons dans tous les sens», a-t-il indiqué.

Un débat contradictoire, a observé ce syndicaliste, c'est donner la parole à tout le monde pour tous ceux et toutes celles alli(e)s et/ou opposé(e)s à telle ou telle démarche, en appuyant ce débat avec l'argumentaire qu'il faut avec ouverture des médias et accès pour tout le monde à la radio, à la télévision et à la presse écrite.

«Si l'on veut faire adhérer du monde à un objectif ou un programme d'action à mettre en place, il faudrait qu'il soit autorisé et habilité à s'exprimer en son nom personnel, au nom d'entités organisées, (allusion faite aux associations, syndicats et partis politiques), afin de pouvoir faire avancer les choses ensemble», a poursuivi Dr Merabet. Pour l'invité de la rédaction de la Chaîne III de la radio algérienne, le dialogue se construit entre plusieurs ou à deux au minimum,

mais dès lors qu'on s'est installé dans cette dynamique du changement et du renouveau, le constat, est, on ne peut plus clair loin de cette situation souhaitée de faire avancer, d'évoluer d'instaurer un vrai dialogue social. Une situation qui permet, a-t-il relevé, aux organisations syndicales d'abord d'exister puis de fonctionner sans entraves, sans blocage et surtout sans interférences de l'administration dans les activités d'un syndicat.

Le débat que nous voulons, a ajouté Dr Lyes Merabet, doit se faire avec ceux qui représentent les secteurs, regrettant qu'en tant que syndicat représentatif d'une frange du secteur (de la santé, ndlr), on assiste, à l'ère de l'Algérie nouvelle et celle du changement, à des pratiques qui ne veulent pas changer. Citant l'exemple de la commission paritaire des fonctionnaires de l'administration qui a été installée avant-hier dimanche, par le ministre du Travail, en l'absence du syndicat autonome qui représente largement le secteur pour ne pas dire le seul syndicat représentatif.

Rabah M.

GECF

Marché gazier

«La Covid-19 a pesé sur les économies des pays du GECF»

La pandémie de Covid-19 a pesé lourdement sur les économies des pays membres du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), en réduisant les recettes d'exportation et d'investissement, a estimé l'actuel président du Conseil d'administration du GECF, l'Algérien Mohamed Hamel. Intervenant, lors de la 38^e réunion du Conseil d'administration du Forum, tenue par visioconférence, Mohamed Hamel a souligné que «l'impact négatif sur le secteur de l'énergie est sans précédent».

Dans ce sens, le président du Conseil d'administration du GECF a ajouté que «la pandémie a pesé lourdement sur nos économies, en réduisant aussi bien les recettes d'exportation que les investissements.»

Selon lui, la pandémie aura un impact «durable», et «le monde ne sera plus comme avant, entraîné par des changements dans les politiques, la technologie, les préoccupations environnementales, les préférences des consommateurs et la géopolitique».

S'agissant du marché gazier, Mohamed Hamel a mis en avant l'important rôle de GECF en prévoyant que «dans la décennie à venir, le GECF aura à jouer un rôle encore plus important de plaidoyer pour le gaz naturel, notamment parce que le monde s'est engagé sur la voie de la transition énergétique».

Lors de cette réunion de deux jours, le Conseil d'administration du GECF a examiné les principaux résultats de la 22^e réunion ministérielle et les événements associés qui ont eu lieu en novembre 2020.

Un rapport de gestion détaillé du Secrétaire général a été soumis à l'attention du Conseil exécutif, qui se prépare à un événement de marque, à savoir, le 6^e Sommet du GECF des chefs d'Etat et de Gouvernement, qui se tiendra en novembre prochain à Doha, au Qatar. «Il est primordial de rester uni, de parler d'une seule voix et de conjuguer les efforts pour faire face aux conséquences économiques de la crise afin d'accélérer la reprise», appelle le Secrétaire général du GECF, Yuri Sentyurin.

A noter que la réunion du Conseil d'administration du GECF a été suivie par des hauts fonctionnaires de l'Algérie, de la Bolivie, de l'Égypte, de l'Iran, de la Libye, du Nigeria, du Qatar, de la Russie, de Trinité-et-Tobago et du Venezuela. L'Azerbaïdjan, l'Iraq, la Malaisie, la Norvège, le Pérou et les Emirats arabes unis y ont participé en tant qu'observateurs.

Manel Z.

BRÈVE

ICT-MAGHREB

Ouverture du Salon "ICT Maghreb" à Alger

Le Salon international des technologies de l'information et de la communication «ICT Maghreb» a ouvert ses portes hier lundi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger avec la participation d'exposants nationaux et internationaux dont des start-ups activant dans le domaine.

L'inauguration de ce Salon a eu lieu en présence de membres du Gouvernement ainsi que de représentants du corps diplomatique accrédités en Algérie. Le Salon, qui ambitionne d'être un espace d'échanges entre les professionnels du secteur IT, regroupe une centaine d'opérateurs des télécoms, fournisseurs de services Internet et de matériel informatique, intégrateurs, éditeurs de logiciels, équipementiers, institutions financières et organisations gouvernementales.

L'espace start-up abrite durant ces trois jours, une trentaine de jeunes entreprises activant pour la majorité dans les nouvelles technologies ou s'appuyant sur celles-ci pour développer leur activité.

En marge de ce Salon, plus de 40 Keynotes experts et conférences-débats seront organisés autour du numérique et son impact économique, des infrastructures Cloud, de la Cyber sécurité, de la transformation numérique dans l'économie et la finance.

Agence

Programme de 2021 du complexe Sider El-Hadjar

15.000 tonnes de bobines seront exportées vers l'Italie

Le complexe Sider El Hadjar d'Annaba est actuellement en voie d'exporter 15.000 tonnes de bobines à partir du Port d'Annaba vers l'Italie dans le cadre de son programme d'exportation de l'année 2021, a-t-on appris dimanche de la présidente du Conseil d'administration du complexe, Djamilia Labiod.

«Le complexe Sider-El Hadjar déploie de gros efforts pour préserver sa position sur le marché et pénétrer les marchés internationaux par des produits compétitifs», a affirmé Mme Labiod dans une déclaration rapportée par l'agence officielle. A cet effet, la même responsable a expliqué que le complexe «a élaboré pour l'année 2021 un plan d'exportation de 220.000 tonnes de produits ferreux plats et longs pour un montant de 100 millions de dollars, ce qui représentera 20% du chiffre d'affaires du complexe». Elle a rappelé que le complexe a exporté en 2019 pour 51 millions de dollars (33 milliards DA) soit 17% de son chiffre d'affaires pour un volume total de produits ferreux estimé à 153.000 tonnes, tandis qu'en 2020 le volume exporté a été de 90.000 tonnes pour une valeur de 26 millions de dollars.

Le recul du volume de la production du complexe Sider El Hadjar en 2020 est la conséquence de la pandémie du Coronavirus qui a affecté les activités du complexe qui couvre les besoins en produits



■ Mme Labiod : «La direction de Sider El Hadjar ambitionne d'engager la seconde phase du plan d'investissement pour laquelle une enveloppe financière de 45 milliards DA a été affectée». (Photo : DR)

ferreux du marché national et exporte vers plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie dont l'Italie, la France, l'Espagne, l'Egypte, la Syrie, la Tunisie, l'Inde et le Pakistan, a-t-elle ajouté. La direction de Sider El Hadjar ambitionne d'engager la seconde phase du plan d'investissement pour laquelle une enveloppe financière de 45 milliards DA a été affectée, a indiqué Mme Labiod qui a relevé que cette phase inclura les aciéries, les laminoirs à chaud et à froid et autres installations industrielles devant permettre la diversification des produits du complexe «dans les plus brefs délais». Le déséquilibre actuel entre le rendement des unités réhabilitées et modernisées au titre de la première phase, notamment la zone chaude, et celui des unités n'ayant encore pas été réhabilitées affecte d'une manière négative le rythme

de production et le rendement général du complexe, a fait savoir Mme Labiod qui a estimé que la concrétisation de la seconde phase du plan d'investissement «nécessitera tout au plus 24 mois». Les capacités de production du complexe Sider El Hadjar qui emploie 6.000 travailleurs s'élèvent actuellement à 750.000 tonnes et devraient dépasser un million de tonnes après l'exécution de la seconde phase du plan d'investissement, indique-t-on.

Pour rappel, l'an dernier le Haut-Fourneau n° 2 du complexe Sider El-Hadjar a connu un arrêt de travail de six mois. Sa remise en service a été effectuée le mois de septembre dernier, où le coup d'envoi avait été donné par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. A rappeler que la mise à l'arrêt du Haut-Fourneau n° 2 a été décidée en mars dernier dans le cadre des

mesures imposées par les répercussions de la crise sanitaire liée à la propagation du Coronavirus. Au cours de cette même période, les unités de production ayant recours aux demi-produits et celles chargées de la commercialisation du stock des productions du complexe Sider El Hadjar ont poursuivi leurs activités. Les responsables du complexe sidérurgique d'El-Hadjar tablent sur une production de 600.000 tonnes pour l'année en cours laquelle devrait théoriquement augmenter en 2021 pour passer à 700.000 tonnes, avant d'atteindre le un million de tonnes à l'horizon 2023 grâce aux investissements destinés à augmenter le volume de la production annuelle du complexe et à répondre aux besoins du marché avec des matériaux industriels compétitifs.

Djamilia Sai

MONDE RURAL

Zones d'ombre

Vers la stabilisation du monde rural

Plus que la généralisation des différentes commodités nécessaires à une vie décente, le développement des zones d'ombre vise essentiellement à assurer la stabilité du monde rural, a affirmé dimanche dernier à El Oued, le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad.

«L'intérêt porté par les pouvoirs publics pour le développement des zones d'ombre vise essentiellement à encourager la stabilité des populations rurales dans leurs régions», a indiqué dans ce sens M. Merad, lors d'une visite de travail effectuée dans cette wilaya.

La concrétisation des différentes opérations de développement incite, selon lui, la stabilisation de la population dans leurs régions d'origine.

«Le développement des zones rurales donne l'opportunité à leurs habitants de se lancer dans des activités d'investissement liées à la terre et à la promotion de l'individu, à l'instar des activités agricole et d'élevage, en plus de créer des micro-entreprises familiales spécialisées dans l'artisanat traditionnel et les métiers», a-t-il souligné.

Dans ce contexte, il a ajouté également que les projets de développement en rapport direct avec les préoccupations des citoyens sont à même de contribuer à la fixation des populations dans leurs régions. Lors de cette visite de travail, le chargé de mission à la Présidence de la République a procédé au lancement d'un projet de cantine scolaire et du revêtement d'une aire de jeu en gazon synthétique au village de Sahn-Lassoued dans la commune de Trifaoui (15 km d'El-Oued).

Il a également inspecté les travaux d'un projet de piste agricole de 8,4 km pour le désenclavement des localités de Leziregue et Sahn-Lassoued, ainsi qu'un projet de réhabilitation d'une salle de soins avec un logement d'astreinte au village de Tebayes, dans la commune de Taleb-Larbi (90 km à l'Est d'El-Oued). En outre, M. Merad a mis l'accent sur le grand intérêt qu'attache le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune au développement des régions frontalières et des zones d'ombre.

Au village de Douilet, dans la commune frontalière de Benguecha, M. Merad a mis en service un réseau d'électricité alimentant plusieurs quartiers et groupements d'habitations, avant d'écouter un exposé détaillé sur le programme de raccordement au réseau d'électricité des zones d'ombre de la wilaya ainsi que des doléances de citoyens.

Au terme de la première journée de sa visite dans la wilaya, M. Merad a procédé à la mise en service d'un réseau de gaz naturel dans le village de Nadhor, commune de Reguiba (35 km d'El-Oued).

Le chargé de mission à la Présidence de la République poursuit sa visite de travail par l'évaluation du niveau de prise en charge des attentes des habitants d'autres zones d'ombre de la wilaya.

Manel Z.

Douanes

Simplification et harmonisation des procédures

La lecture des résultats des activités douanières enregistrés ces derniers mois laisse apparaître qu'ils sont peu dissuasifs face aux trafiquants à nos frontières. Qu'ils soient de petites ou de grandes envergures les prises de ces derniers mois ne sont pas assez dissuasives pour inquiéter les contrebandiers et les trafiquants. Particulièrement en cette période de risque de contamination de Coronavirus. Il n'en demeure pas moins que cette période semble avoir stimulé les meneurs des bandes organisées spécialisées dans la contrebande et le trafic tout genre aux frontières. Elles ont été encouragées par la passivité des éléments des différents services de douanes et autres secteurs où la corruption sévit. C'est-à-dire là où les transactions commerciales aux frontières sont plus denses, plus simples et moins coûteuses en temps et en argent. C'est ce qui a été dénoncé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Cette institution a mis en œuvre des dispositions de lois internationales applicables à tous les «Etats membres 1de l'OMC» Elle symbolise également la facilitation du commerce. C'est ce qu'ont voulu mettre en relief les spécialistes du contrôle aux frontières qui ont mis en œuvre «la simplification et l'harmonisation des procédures du commerce international. Les procédures commerciales comprennent les activités, les pratiques et formalités liées à la collecte, la présentation, la communication et le traitement des données et autres informations nécessaires pour la circulation des marchandises dans le commerce international».

Pour ces spécialistes, ce n'est pas seulement le mouvement physique des marchandises qui est important dans la chaîne logistique, mais aussi les informations associées découlant des agences gouvernementales compétentes et du secteur privé. Ces informations doivent nous amener à mieux maîtriser le consensus général selon lequel l'automatisation servira efficacement les intérêts publics et privés.

Par ailleurs, «l'automatisation a le potentiel de faciliter les échanges commerciaux tout en contribuant à atteindre les objectifs liés à l'entretien de la sécurité nationale et sociale. De même que les flux commerciaux fluides peuvent être également enregistrés et retracés dans de nombreux pays avancés et en développement qui dépendent de la livraison «juste-à-temps» et les systèmes mondiaux de la chaîne logistique», indique M. Lebsir. Il s'agit d'un exportateur algérien spécialisé dans les activités prévisibles aux frontières c'est-à-dire tout ce qui a trait aux formulaires à exploiter aux frontières.

Temps de dédouanement, coûts des transactions commerciales et autres sont des facteurs importants quand les administrations douanières programment la mise en place de guichets uniques.

De même qu'il donne son point de vue sur le secteur public en précisant du point de vue du secteur public que les ressources humaines limitées et des volumes d'échanges en croissance rapide ont conduit à la reconnaissance de l'automatisation comme un vecteur essentiel pour atteindre les objectifs budgétaires, sa-

nitaires, environnementaux et sociaux. L'automatisation sert d'autres fins que de faciliter le mouvement des biens et des personnes : les avantages supplémentaires peuvent inclure des niveaux réduits de contrebande et de corruption, l'augmentation de la productivité dans les opérations de douane, et l'amélioration des méthodes d'évaluation qui peuvent avoir l'avantage supplémentaire d'augmenter les recettes du gouvernement.

Selon lui, de nombreux pays africains apportent au guichet unique un développement rapide et une plus grande collaboration entre pays voisins. Pour de nombreux spécialistes, cette façon de faire apportera un développement rapide et une plus grande collaboration entre les pays voisins. Cela permettra aux gouvernements de lutter plus efficacement contre la pauvreté, et de mettre en œuvre des politiques favorables au libre-échange ainsi que des tarifs douaniers communs.

C'est dire que la modernisation des douanes s'accompagne de la promotion de la dématérialisation des procédures, de l'exploitation de systèmes basés sur Internet, la mise en place de guichets uniques, et l'harmonisation/standardisation des procédures. D'autres avantages observés lors du processus d'automatisation sont liés au développement de moyens multi-niveaux de communication et de l'interconnexion entre les différents systèmes automatisés. Des milliards sont ainsi récupérés au détriment des importateurs malhonnêtes qui remplissent les conteneurs de marchandises non déclarées, dissimulés.

A. Djabali

INFO EXPRESS

**Relizane
La lenteur
des travaux
d'aménagement
empoisonne
les résidents
de la cité des
1026 logements**

La rue de la cité des 1026 logements, relevant de la nouvelle ville Adda Benada (ex-Bermadia), ressemblera-t-elle un jour à une avenue commerçante huppée ? Les résidents désespèrent de voir aboutir le projet d'aménagement de la chaussée et des trottoirs de cette ruelle commerçante. Fin 2018, les études étaient terminées. Depuis plusieurs semaines, les travaux étaient entamés. Le but était de réhabiliter la route, créer des espaces de vie publique, augmenter ainsi la fréquentation et installer de nouvelles infrastructures et commerces. Depuis l'entame du chantier, les travaux avancent très lentement, dans cet axe totalement démonté, mais sans amélioration aucune. Les trottoirs et la chaussée ont été littéralement défoncés alors que les travaux de réhabilitation s'éternisent. Des délais interminables qui agacent riverains et commerçants. Ces derniers, notamment voient leur clientèle diminuer chaque mois. «On a perdu 50% de notre clientèle habituelle. Avant, cette rue était animée par une fidèle clientèle. Vous aimeriez venir faire vos courses ici avec la poussière en été ou encore la boue en hiver ? Vous n'arrivez même pas à traverser la route à cause des voitures et de la route dégradée», se plaint un commerçant.

N.Malik

Bilan annuel de la Gendarmerie nationale

Saisie de 62,99 tonnes de kif traité en 2020



Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et des psychotropes, la Gendarmerie nationale a saisi 114 arbre de cannabis et 11,587 kilogrammes de cocaïne durant la même période.

Pour sa part, le lieutenant-colonel Mili Lounisse, chef de la division de prévention et de la sécurité publique, a fait état, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus, que les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré 91,897 infractions relatives à la violation du confinement, qui se sont soldées par la mise en fourrières de 25,527 véhicules et motos.

Il est question également de 10,77 infractions relatives à la spéculation et à la restriction de la fraude dans les pratiques commerciales.

La direction de la Gendarmerie nationale a présenté, hier, lors d'un point de presse, le bilan annuel des activités de ce corps de sécurité pour l'année 2020. Selon le bilan, les unités de la Gendarmerie nationale ont saisi 62,996 tonnes de kif traité en une année.

Pour le numéro vert 1055 les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré durant l'année 2020, 991,082 appels, dont 95,450 concernent des renseignements et des demandes d'aide pour «menaces contre les personnes et les biens» 15,823 et «accidents de voitures» 17,026. Pour ce qui est des affaires liées aux armes, les unités ont saisi 720 armes dont 450 fusils de chasse et 152 armes de fabrication traditionnelle, 17 pistolet et 101 fusils de chasse marine. Par

ailleurs, le nombre d'accidents, de blessures et de décès durant l'année 2020 a diminué de 12,8%, 15,99%, et 11,74% par rapport à l'année passée.

Le facteur humain reste le principal cause des accidents avec 92%, et ce pour non-respect des règles de conduite. Ainsi, depuis août dernier, les unités de la Gendarmerie nationale ont mis fin à l'activité de 45 bandes de quartiers composées de 255 personnes impliquées.

C.P

**Ouargla : naissance du journal
«Les Oasis Aujourd'hui»**



Le paysage médiatique national vient de s'enrichir avec la parution à Ouargla du 1er numéro du journal local en papier «Les Oasis Aujourd'hui». (Photo > D.R.)

Santé : préparation de textes d'application pour l'organisation du marché national



Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed a annoncé dimanche à Alger la préparation en cours de textes d'application «organisant et encadrant» le marché des fournitures médicales, notamment celles destinées aux personnes à besoins spécifiques. (Photo > D.R.)

DGF : 78 périmètres consacrés à la plantation d'arbres rustiques au profit du monde rural



Pas moins de 78 périmètres seront réservés à la plantation d'arbres rustiques au profit des populations rurales dans le cadre de contrats de performances signés samedi à Alger entre la Direction générale des forêts (DGF) et la Conservation des forêts des wilayas, a indiqué le directeur général de la DGF, Ali Mahmoudi. (Photo > D.R.)

Artisanat : le stock d'huile est suffisant pour répondre à la demande



Le président de l'Association nationale des commerçants et artisans, Hadj Tahar Boulouar, a affirmé, samedi à Sidi Bel-Abbes, que «les stocks d'huile de table sont suffisants pour répondre à la demande, durant les prochaines semaines après la pénurie enregistrée dans quelques wilayas». (Photo > D.R.)

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3ème degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Liban

Hassan Nasrallah dans le viseur de la propagande des services de renseignement israéliens

Vantée comme un exploit de la guerre de 2006 qui a été une débandade pour l'armée israélienne, cette thématique est maintenant accompagnée par celles de « son isolement » et de « son narcissisme » présumés. Le tout, accompagnant ce qui ne saurait être que les qualités de Hassan Nasrallah, auxquelles le public israélien semble bien sensible.

Il semble qu'à aucun moment, l'intelligentsia sécuritaire, politique et médiatique israélienne ne se désintéresse du numéro un du Hezbollah, sayed Hassan Nasrallah. En plus du nombre des missiles de la résistance au Liban, elle s'intéresse surtout à sa personne. « Son profil psychologique », selon le service des renseignements de l'armée israélienne, Aman qui a réalisé récemment un rapport sur lui. Cet appareil, qui concentre son activité sur la collecte et l'analyse d'informations militaires à partir de plusieurs sources, dans le but de diagnostiquer au préalable les signes de guerre ou d'activités militaires, a pour la première fois, eu recours à certains membres de l'équipe qui ont participé à la réalisation de l'étude pour médiatiser ses conclusions. Ou une partie. Celles destinées à envoyer des messages. Reste à savoir à qui. Et pour quels objectifs. Selon le quotidien israélien Yediot Ahronot qui a interrogé quelques uns des membres de ce noyau d'Aman, dont les rapports d'évaluation stratégique sont consultés par les décideurs israéliens, le titre choisi pour le rapport est « Dans la tête de Nasrallah ». Une allusion que les renseignements israéliens ont pu s'y infiltrer.

Force est de constater que cette équipe y fait preuve d'une grande vantardise. Sa prétention de savoir tout sur S. Nasrallah, comme celle de connaître le nombre exact des missiles entre les mains de la résistance, constitue la colonne vertébrale du rapport, laquelle traverse toutes les autres thématiques principales. En tête de ces thèmes vient l'enfermement supposé du numéro un du Hezbollah, très cher aux médias et aux politiciens, lesquels ne cessent de matraquer leur opinion publique « qu'il vit dans un bunker », pour dé-



crire les prescriptions sécuritaires rigoureuses qu'il observe depuis la guerre 2006. Vantée comme un exploit de la guerre 2006 qui a été une débandade pour l'armée israélienne, cette thématique est maintenant accompagnée par celles de « son isolement » et de « son narcissisme » présumés. Le tout, accompagnant ce qui ne saurait être que les qualités de S. Nasrallah, auxquelles le public israélien semble bien sensible.

« Hantée par Nasrallah »

« C'est l'homme mystère, en apprentissage permanent, connaissant parfaitement les détails de la société israélienne, le seul stable dans une réalité en changement perpétuel au Moyen-Orient », le décrit l'étude d'Aman, dans ce qui semble être l'exposé de ses qualités. Selon le quotidien israélien, une de ses chercheuses avoue « être hantée par Nasrallah ». « Elle rêve et respire Hassan Nasrallah 7 jours la semaine, 24 heures par jour », rapporte le YA, à la foi de Dr. Q., docteur en Sécurité régionale, qui assure le faire depuis 10 ans. Elle s'intéresse entre autres au profil physique de Sayed Nasrallah, à partir de « sa coupure de cheveux et sa barbe, avant

chaque discours » elle scrute comment « il prend soin de sa tenue vestimentaire et à ne pas suer durant son discours pour ne pas sembler faible ou sous pression ». Mais c'est surtout l'intérêt qu'il porte pour les médias israéliens qui l'intrigue. Et par derrière son discours, adressé au public israélien, et qui exerce une influence sur lui. « Hassan Nasrallah vit les médias israéliens. Il connaît tous les correspondants. C'est son moyen de connaître la société israélienne, afin de correspondre avec elle. Dernièrement, ils lui ont accordé une tribune beaucoup plus importante que celle des médias chez lui au Liban. L'importance qui lui est offerte chez nous continue seulement à nourrir son narcissisme », ajoute-t-elle dit pour le YA.

L'art de transformer les qualités en défauts

Le rapport exerce un réel tapage sur cette notion de narcissisme présumé qu'il prétend déceler chez le chef du Hezbollah. On constate qu'elle est surtout utilisée pour déformer ses qualités de leader influent qui ne peuvent être occultées. A peine Dr. Q. observe que « sa personnalité

est très intéressante et complexe (...) on ne peut pas tout savoir sur lui, il jouit d'une compétence politique et stratégique unique, durant ces trois dernières décennies, il a développé son image en tant que leader incontestable », elle objecte : « Il est très égocentrique, secret, très circonsis dans ses consultations, et très préoccupé de lui-même jusqu'au narcissisme ».

En outre, elle aime voir une déchirure ou une contradiction qui se veut être douloureuse, là où il y a une contrariété, ou une simple nécessité de concordance. Ainsi toujours selon la docteure Q, sayed Nasrallah « serait déchiré entre deux identités, religieuse islamique et politique pragmatique ». Quant à « sa conscience morale rigoureuse », elle devient d'après elle « la cause d'une tension structurelle entre son engagement religieux envers l'Iran et son pays le Liban ». Un autre interlocuteur du YA et membre de l'équipe d'Aman, le capitaine «A», prend le relais sur la thématique du dirigeant narcissique, lui projetant des caractéristiques qu'il lui attribue arbitrairement, en misant sur la notion de l'isolement en plus.

S. Nasrallah « est très fanatique pour sa personne, ne permettant pas aux autres qui sont proches de lui de grandir, il n'a toujours pas construit d'héritier pour le jour où il ne sera plus. Il sauvegarde le monopole de la domination militaire. C'est à lui de prendre tout seul ses décisions et il détient le dernier mot », dit-il. Sachant que S. Nasrallah a, lors de l'un de ses anciens discours, expliqué que la prise de décision au sein de la direction du Hezbollah est le fruit d'une consultation avec un parterre de dirigeants et qu'il ne prend jamais ses décisions tout seul. Dans ses nombreux discours, il dit souvent « mes frères et moi avons pris la décision de... »

Mohamed El Ouahed

« Il sauvegarde le monopole de la domination militaire. C'est à lui de prendre tout seul ses décisions et il détient le dernier mot », dit-il.

Sachant que S. Nasrallah a, lors de l'un de ses anciens discours, expliqué que la prise de décision au sein de la direction du Hezbollah est le fruit d'une consultation avec un parterre de dirigeants et qu'il ne prend jamais ses décisions tout seul.

contribution

ANP

Ceux qui s'attaquent à l'ANP veulent déstabiliser l'Algérie



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Certaines personnes, sous le couvert de la démocratie, à laquelle je suis depuis de longues décennies profondément attachée (voir mes écrits www.google.com 1974/2011), face à des partis politiques rejetés par la population et une société civile atomisée inorganisée, dans un but de déstabilisation, s'attaquent ouvertement à la seule institution organisée dans le pays à savoir, l'ANP et les forces de sécurité, dont la vocation est de protéger le territoire national et assurer la sécurité des biens et personnes et ce, au moment où de vives tensions géostratégiques se trament au niveau de la région.

Dans les pays dits démocratiques les armées et les forces de sécurité contrairement à certaines propagandes, jouent un rôle central dans la sécurité et le développement. Il appartient au gouvernement et au partis politiques de proposer et mettre en œuvre une politique cohérente et réaliste qui puisse favoriser le développement social économique car existe un lien dialectique entre sécurité et développement.

1.-Contrairement à bon nombre de pays, où ont été dénombrés de nombreux morts et blessés, les forces des sécurités algériens, en dépit de certains dépassements mineurs mais qui n'engagent pas l'institution, se sont cantonnées à l'encadrement des manifestations. Il faut être objectif et éviter les dénigrement gratuits. A l'avenir, il appartient au gouvernement d'éviter l'incohérence de sa politique socio économique qui crée l'insécurité et aux partis politiques, non créés artificiellement, en cas de malaise social, comme cela se passe dans les sociétés démocratiques de servir d'intermédiation politique, épaulés par une société civile dynamique, collant avec la réalité sociale afin d'éviter un affrontement direct entre forces de sécurité et citoyens. L'on peut faire une des meilleures Constitutions et lois (ce mythe bureaucratique du juridisme), l'important étant d'analyser le fonctionnement de la société par la pratique sur le terrain. Comme l'a démontré brillamment l'économiste indien professeur Sen A. K., prix Nobel d'économie, pas de bonne économie sans vraie démocratie tenant compte des anthropologies culturelles, mais n'existant pas d'Etat



standard mais que des équipements anthropologiques qui le façonnent. D'où l'importance d'institutions démocratiques, pour une société participative car pour faire respecter le contrat de coopération, s'impose une efficacité des institutions qui régissent des règles de coopération qui peuvent être informelles (comme les tabous, certaines traditions) ou formelles (écrites, codifiées comme le droit moderne).

Les enjeux actuels et futurs des réformes passent par une évaluation à son stade actuel et ses environnements politiques, économiques, sociaux et internationaux, une identification des acteurs internes et externes impliqués dans le processus des réformes, une analyse des stratégies développées ou qui risquent d'être développées par les acteurs hostiles et une série de contre-mesures à mettre en œuvre par les acteurs favorables et anticiper les risques d'échec.

L'objectif stratégique est une profonde moralisation, renvoyant à la refondation de l'Etat, pour ne pas aller vers cette décadence analysée par le grand sociologue Ibn Khaldoun, conciliant la modernité et son authenticité, l'efficacité économique et une profonde justice sociale. Car pour donner des leçons de morale, il faut être avant tout moral. Un responsable moral ne pouvant jouir d'une retraite à vie après avoir exercé deux à cinq années devant rejoindre son travail d'origine pour jouir d'une retraite méritée, comme dans tous les pays du monde étant pour une mission temporaire au service de l'Etat. C'est que tout projet social, en démocratie, est porté par des partis politiques, fonction d'affinités idéologiques et économiques dont le but, pour être crédible, loin des slogans populistes, est d'améliorer la situation sociale des citoyens, de concilier efficacité économique avec une profonde justice sociale impliquant une économie forte, toute nation ne partageant que ce qu'elle a préalablement produit.

2.-Vouloir créer des organisations artificielles, remplacer Mohamed par Abdelkader pour jouir d'une rente, ne résout en aucune manière les problèmes du pays. Force est de constater que les partis politiques traditionnels, pouvoir et opposition et la société civile appendice de ces partis ont été incapables de servir d'intermédiation politique et sociale, (se ser-

vant de communiqués dans les salons) car non crédibles aux yeux de la population où en cas de malaise les forces de sécurité se retrouvent seules en face des citoyens. En raison des crises internes qui les secouent périodiquement, du discrédit qui frappe la majorité d'entre elles, de la défiance nourrie à leur égard et à l'endroit du militantisme partisan, les formations politiques actuelles ont une faible capacité aujourd'hui de faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficace, de contribuer significativement à la socialisation politique et donc d'apporter une contribution efficace à l'œuvre de redressement national. Quant à la société civile force est de constater qu'elle est éclatée y compris certaines confréries religieuses qui avec la désintégration sociale et une jeunesse parabolée ont de moins en moins d'impacts contrairement à une vision du passé. Comme pour les partis, la majorité se manifeste que sur instrumentalisation, vivant du transfert de la rente et non sur la base des cotisations de leurs adhérents. C'est que la confusion qui prévaut actuellement dans le mouvement associatif national rend urgent l'élaboration d'une stratégie visant à sa prise en charge et à sa mobilisation. Sa diversité, les courants politico-idéologiques qui la traversent et sa relation complexe à la société et à l'Etat ajoute à cette confusion. Ainsi, en ce mois de mars 2021, la verra-t-on se scinder en quatre sociétés civiles fondamentalement différentes, trois au niveau de la sphère réelle et une dominante dans la sphère informelle Al Hirak et la majorité silencieuse informelle.

-Premièrement, le premier segment qui a été par le passé le plus gros segment, interlocuteur privilégié et souvent l'unique des pouvoirs publics sont des sociétés civiles, appendice du pouvoir se trouvant à la périphérie des partis du pouvoir où les responsables sont parfois députés, sénateurs, vivant en grande partie du transfert de la rente.

-Deuxièmement, nous avons une société civile ancrée franchement dans la mouvance islamiste, certains segments étant l'appendice de partis islamiques légaux.

-Troisièmement, nous avons une société civile se réclamant de la mouvance démocratique, faiblement structurée, en dépit du nombre relativement important des associations qui la composent, et minée par des contradictions en rapport, entre

autres, avec la question du leadership. -Quatrièmement, nous avons une société civile informelle, inorganisée, qui s'est retrouvée au niveau d'Al Hirak, atomisée qui est de loin la plus active et la plus importante, formant un maillage dense, tous les acteurs voulant un changement, mais du fait de tendances idéologiques contradictoires incapables de s'entendre sur un programme de gouvernement cohérent.

-Cinquièmement, nous avons une société informelle, la plus nombreuse, silencieuse ne devant pas oublier que car la population active dépasse les 12 millions d'habitants sur une population totale dépassant 44 millions qui observent la situation politique, économique et sociale.

L'intégration intelligente de la sphère informelle, non par des mesures bureaucratiques autoritaires, mais par l'implication de la société elle-même, est indispensable pour sa dynamisation. Car lorsqu'un Etat veut imposer ses propres règles déconnectées des pratiques sociales, la société enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner.

Aussi, l'Algérie sera ce que les Algériennes et Algériens voudront qu'elle soit. Les responsables algériens s'adapteront-ils à ce nouveau monde dynamique en perpétuel mouvement, n'existant pas de modèle statique, ou vivront-ils toujours sur des schémas dépassés des années 1970/2000 conduisant le pays à l'impasse ? Pour réussir les réformes, l'Algérie, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, a besoin de nouvelles intermédiations loin des aléas de la rente, Pour cela que soit posé un regard critique et juste sur sa situation, sur ce qui a déjà été accompli de 1963 à 2020, et de ce qu'il s'agit d'accomplir entre 2021/2030 au profit exclusif d'une patrie qui a besoin de se retrouver et de réunir tous ses enfants autour d'une même ambition et d'une même espérance, la sécurité nationale et le développement économique et social du pays. Méditons des réflexions pleines de sagesse de Voltaire, Monsieur je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais de toutes mes forces, afin que vous puissiez toujours le dire, du grand philosophe Aristote, le doute est le commencement de la sagesse, de ce proverbe amazonien, quand on rêve seul, ce n'est qu'un rêve mais quand on rêve tous ensemble, c'est déjà le commencement de la réalité.

A. M.

INFO EXPRESS

Sidi Bel-Abbès Six individus arrêtés pour profanation de tombes et vol des dentiers en argent et de métal jaune

Les éléments de la Sûreté de daïra de Sidi Ali Boussidi ont réussi à arrêter 6 personnes pour le chef d'inculpation de «création de groupe de malfaiteurs et profanation de tombes», rapporte un communiqué de la cellule de la police. Les mis ont en cause creusaient des tombes pour voler des dentiers en argent et de métal jaune des dépouilles. L'enquête, déclenchée à la suite d'une information, a permis d'arrêter les suspects âgés entre 28 et 53 ans, en possession de dentiers en argent d'un poids de 33,3 gr et d'autres en métal jaune d'un poids de 15,3 gr et d'une somme d'argent de 50.000,00 DA, conclut le communiqué.

Djillali Toumi

El-Oued

«La stabilisation du monde rural passe par le développement des zones d'ombre»

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad a affirmé, dimanche à El-Oued, que l'intérêt porté pour les zones d'ombre vise à assurer la stabilité du monde rural.

S'exprimant en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, M.Merad a indiqué que «l'intérêt porté par les pouvoirs publics pour le développement des zones d'ombre vise essentiellement à encourager la stabilité des populations rurales dans leurs régions». «Le développement des zones rurales donne l'opportunité à leurs habitants de se lancer dans des activités d'investissement liées à la terre et à la promotion de l'individu, à l'instar des activités agricole et d'élevage, en plus de créer des micro-entreprises familiales spécialisées dans l'artisanat traditionnel et les métiers», a-t-il souligné.

Il a ajouté, à ce propos, que les projets de développement en rapport direct avec les préoccupations des citoyens sont à même de contribuer à la fixation des populations dans leurs régions. Lors de cette visite de travail, le chargé de mission à la Présidence de la République a procédé au lancement d'un projet de cantine scolaire et du revêtement d'une aire de jeu en gazon synthétique au village de Sahn-Lassoued dans la commune de Trifaoui (15 km d'El-Oued).



Mise en service d'un réseau de gaz naturel dans le village de Nadhor.

(Photo : D.R)

Il a également inspecté les travaux d'un projet de piste agricole de 8,4 km pour le désenclavement des localités de Leziregue et Sahn-Lassoued, ainsi qu'un projet de réhabilitation d'une salle de soins avec un logement d'astreinte au village de Sebayes, dans la commune de Taleb-Larbi (90 km à l'Est d'El-Oued). Sur site, M.Merad a mis l'accent sur le grand intérêt qu'attache le Président de la République M.Abdelmadjid Tebboune au développement des régions frontalières et des zones d'ombre. Au village de Douilet, dans la commune frontalière de

Benguecha, M.Merad a mis en service un réseau d'électricité alimentant plusieurs quartiers et groupements d'habitations, avant d'écouter un exposé détaillé sur le programme de raccordement au réseau d'électricité des zones d'ombre de la wilaya ainsi que des doléances de citoyens. Au terme de la première journée de sa visite dans la wilaya, M. Merad a pro-

cedé à la mise en service d'un réseau de gaz naturel dans le village de Nadhor, commune de Reguiba (35 km d'El-Oued). Le chargé de mission à la Présidence de la République poursuivra lundi sa visite de travail par l'évaluation du niveau de prise en charge des attentes des habitants d'autres zones d'ombre de la wilaya.

R.R

Guelma

Journées d'information sur les missions et spécialités de la Garde républicaine

Des journées d'information sur la Garde républicaine, ouvertes dimanche à Guelma, ont permis à un large public de découvrir les missions et les spécialités de ce corps d'arme. Organisée jusqu'au 18 mars courant à la Maison de la culture Abdelmadjid Chafiï par le Commandement de la Garde républicaine, la manifestation a attiré de nombreux visiteurs de toutes les tranches d'âge et catégories, dont de jeunes scouts, des universitaires et des lycéens qui ont fait le tour des stands de l'exposition relative à l'évolution et aux spécialités de la Garde républicaine.

Des officiers ont répondu au niveau des stands consacrés à la fanfare et à la cavalerie aux interrogations des visiteurs sur les modèles de selles, les différentes épées correspondant chacune à un grade et les races de chevaux utilisées par les éléments de la Garde républicaine. Des lycéens et des universitaires se sont intéressés par ailleurs à la formation et aux conditions d'intégration au sein de ce corps d'arme ainsi qu'aux activités de formation, de protection, à l'histoire et aux réalisations de la Garde républicaine en Algérie. Dans ce contexte, le chef du service de communication du Commandement de la Garde républicaine, le colonel Lamine Gharbi, a souligné dans son allocution à l'ouverture de ces jour-

nées, en présence des autorités locales et d'officiers du secteur militaire et la 5ème région militaire, que cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan de communication 2020/2021 de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire.

Il a ajouté que cette manifestation vise à rapprocher les citoyens de ce corps d'arme présent à Alger et ses alentours, relevant que l'Etat-major de l'armée est consciente que certains citoyens ne peuvent connaître la Garde républicaine qu'à travers ce type de sorties menées par ses éléments dans les wilayas du pays. «Nous sommes là pour rapprocher le citoyen de ce corps d'arme et lui présenter ses composantes, ses spécialités et ses réalisations dans le cadre du programme de modernisation en plus de dévoiler aux jeunes les conditions requises pour l'intégrer», a ajouté le même officier supérieur, relevant que la manifestation est «une opportunité de consolider la solidarité et la cohésion entre l'armée et le peuple».

Le colonel Lamine Gharbi a également indiqué que le Commandement de la Garde républicaine a programmé pour 2020/2021 trois manifestations de ce genre à Guelma puis à Biskra et Naâma pour présenter ce corps d'arme de l'Armée nationale populaire aux citoyens.

R. R.

Sidi Bel-Abbès

La CNAS continue sa campagne de sensibilisation

Motivés, entre autres, par la pandémie, les services de la Caisse nationale des assurés salariés multiplient leur campagne de sensibilisation au profit des assurés et des chefs d'entreprise. L'objectif principal est de permettre aux assurés de bénéficier de toutes les prestations offertes à distance, luttant ainsi contre la bureaucratie et le fait de perdre du temps dans les déplacements aux différentes caisses de la wilaya.

À cet effet, la CNAS appelle ses assurés et les chefs d'entreprises à consulter les plateformes numériques El Hanna et celle réservée au dépôt des déclarations annuels, ou ils vont trouver toutes les prestations qui vont leur permettre de satisfaire leurs demandes en se servant à distance, et ainsi trouver du temps à satisfaire



d'autres tâches et obligations. Cette procédure intervient dans un but d'alléger les épreuves traditionnelles de déplacements et des chaînes interminables et fatigantes devant les guichets des différentes CNAS. Elle constitue aussi une stratégie qui vise à améliorer la gestion des diffé-

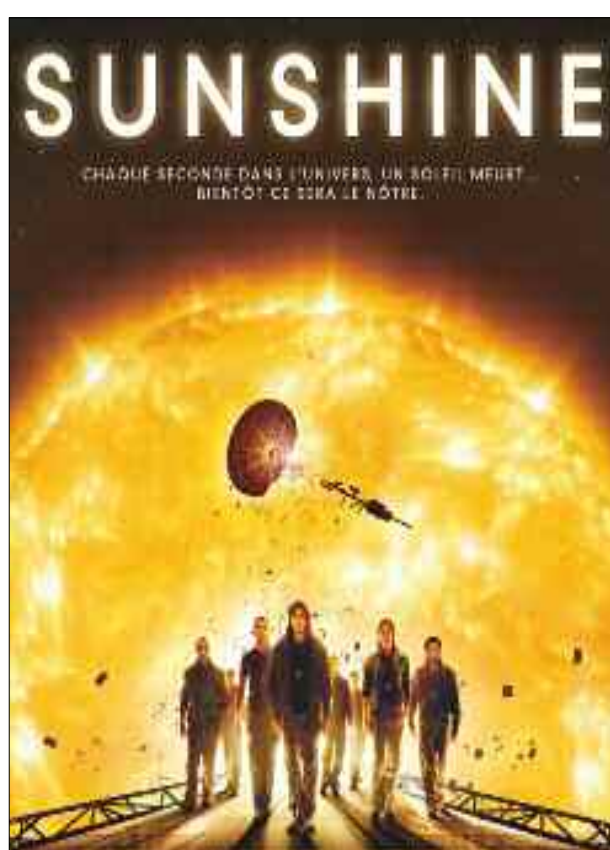
rents services et accompagner le progrès de la technologie, par un développement réel des applications et des plateformes numériques qui permettent de faciliter et d'alléger aux citoyens le fait d'obtenir leurs droits administratifs, relatives à la caisse.

Djillali Toumi

Programme

<p>TF1</p> <p>11.00 Les feux de l'amour 12.55 Petits plats en équilibre été 13.00 Journal 15.45 Ta famille m'appartient 16.10 Quatre mariages pour une lune de miel 17.25 Familles nombreuses : la vie en XXL 18.10 Bienvenue en vacances 19.10 Météo 20.00 Journal 20.55 C'est Canteloup 21.05 S.W.A.T. 22.05 S.W.A.T.</p>	<p>france 2</p> <p>15.20 Affaire conduite, tout le monde a quelque chose à vendre 16.10 Affaire conduite, tout le monde a quelque chose à vendre 17.00 Tout le monde a son mot à dire 18.20 N'oubliez pas les paroles 19.00 Journal 20.40 Basique, l'essentiel de la musique 21.05 Rire contre le racisme 23.25 Basique, le concert</p>	<p>M6</p> <p>09.00 M6 boutique 11.00 Desperate Housewives 12.00 Le journal 12.45 Un refuge pour l'amour 15.45 Incroyables transformations 17.25 Les reines du shopping 18.40 Objectif Top Chef 18.45 Le journal 20.15 Météo 20.25 Scènes de ménages 21.05 Pékin express 23.15 Pékin express 00.10 Les reines de la route</p>	<p>france 3</p> <p>10.15 Ailleurs en France 10.45 Ensemble c'est mieux 11.30 Méto 11.49 Journal 11.50 Edition de proximité 12.18 Météo 12.25 Le journal 12.55 Météo 14.30 Rex 15.15 Rex 16.05 Un livre, un jour 16.10 Des chiffres et des lettres 16.40 Personne n'y avait pensé ! 17.15 Slam 18.00 Questions pour un champion</p>	<p>18.40 Ensemble pour l'autonomie 19.55 Ma ville, notre idéal 20.00 Plus belle la vie 20.45 Tout le sport 20.55 Météo 22.45 Le secret de l'Abbaye 00.10 Météo 00.15 Les enquêtes de Morse 01.45 Paris romantique, Paris érotique</p>
<p>TV5MONDE</p> <p>14.40 Météo 17.00 L'invité 18.08 Pardonnez-moi 19.00 Tout le monde veut prendre sa place 21.11 Bon pour la santé ? Les artistes avec vous !</p>	<p>W9</p> <p>16.40 Un dîner presque parfait 17.55 Un dîner presque parfait 18.50 Les princes et les princesses de l'amour 19.50 Les princes et les princesses de l'amour 21.00 Percy Jackson : le voleur de foudre 23.00 Vété de choc</p>	<p>CANAL+</p> <p>13.35 Baron Noir 14.30 Baron Noir 16.00 Suicide Squad 18.50 Jamel Comedy Kids 19.50 L'année de Catherine et Liliane 21.00 Vikings 21.45 Vikings 22.30 American Horror Story</p>	<p>cine PREMIER</p> <p>17.35 Munich 20.13 Hollywood Live 20.29 Au sol 20.50 Des hommes sans loi 22.47 Genius</p>	<p>TMC</p> <p>13.10 Ghost Whisperer 15.50 Mentalist 16.45 Mentalist 17.40 Mentalist 18.35 Mentalist 19.25 La folle soirée du palmashow</p>
<p>Direct8</p> <p>13.45 Meurtres à l'anglaise 14.40 Meurtres à l'anglaise 15.35 Meurtres à l'anglaise 16.45 C'est que de la télé : première partie 18.10 La télé même l'été ! 19.05 La télé même l'été ! 20.00 Sicario 22.20 Colombiana</p>	<p>4</p> <p>18.15 Les as de la jungle à la rescousse 18.25 Une saison au zoo 19.00 Une saison au zoo 19.30 Une saison au zoo 20.00 Famille je vous chante 21.50 Les tubes de l'été</p>	<p>cine FRISSEON</p> <p>15.24 Child's Play : La poupée du mal 16.51 Green Zone 19.06 Mains armées 20.50 Guardians 23.47 Sunshine</p>	<p>france 5</p> <p>10.45 La quotidienne 12.40 Le magazine de la santé 15.45 La fin du temps des cerises 16.40 Au bout c'est la mer 17.45 C dans l'air</p>	<p>EUROSPORT</p> <p>14.00 Anvers - Audenarde (241 km) 16.30 Cross-country messieurs 17.30 Championnats de France 2020 19.00 Bruges - La Panne 20.55 Eurosport News 21.00 Eurosport News 23.00 Les temps forts</p>
			<p>arte</p> <p>19.45 Arte journal 20.48 50 nuances de Grecs 20.55 Black Robe 22.30 Une pure formalité</p>	

Sélection



Ciné Frisson - 23.47 Sunshine

Film de science-fiction de Danny Boyle

→ 2057. L'astre solaire menace de s'éteindre, entraînant dans sa disparition celle de l'humanité toute entière. Seul espoir : l'envoi d'un équipage multiracial de huit astronautes ayant pour mission de faire exploser un engin nucléaire afin de lui redonner vie...

Ciné Frisson - 20.50 Guardians

Film fantastique de Sarik Andreasyan

→ En pleine guerre froide, mandatée par l'union soviétique, la société secrète Patriot crée un commando de super-soldats. Seul quatre d'entre eux survivent et parviennent à prendre la fuite. Trente années passent et un puissant guerrier menace la sécurité mondiale. Les super-héros sortent alors de leur retraite pour l'affronter...



Ciné Premier - 20.50 Des hommes sans loi

Thriller de John Hillcoat

→ En 1931, en Virginie, trois frères veulent s'enrichir grâce au trafic d'alcool, alors que sévit la Prohibition. Ils doivent faire face à une police corrompue. Jack, Howard et Forrest Bondurant sont trois frères qui vivent depuis dans le comté de Franklin, en Virginie.



FNTP

LE MONOLOGUE «TAYOUCHA» SÉDUIT LE PUBLIC DU TNA

«Tayoucha», un one woman show, écrit et mis en scène par Nesrine Belhadj, a été présenté samedi au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) dans le cadre du 14^e Festival national du théâtre professionnel (FNTP), devant un public restreint, tenu au respect des mesures d'hygiène sanitaire. Programmé en dehors de la compétition officielle du 14^e FNTP, «Tayoucha», histoire d'un personnage marginal et sans ressources campé par Nesrine Belhadj, rend en une heure de temps, la vie difficile des sans domicile fixe (SDF), les femmes notamment, et tire la sonnette d'alarme sur l'absence de solidarité dans la société actuelle. Pointant du doigt le sentiment égocentrique de vivre selon le mode du «chacun pour soi», un des travers les plus dévastateurs de toute idée de vie en communauté, la comédienne a régalé les férus du 4^e Art, présents à la salle Hadj-Omar (petite salle annexe au TNA) qui ont interagi avec elle, dans des atmosphères de convivialité. Tayoucha qui ne connaît ni tabous, ni gardes fous, s'est lancée dans un discours au vitriol, racontant son vécu de SDF qui a élu domicile dans une station de bus et qui, pour survivre, travaille comme masseuse dans un bain maure durant les heures dévolues aux femmes. Abordant également ses déboires de femme de ménage dans une maison luxueuse, Tayoucha dévoile le mode de vie excessif et l'indifférence des gens insensibles à la condition des démunis, aux visages souvent hideux, se cachant derrière de fausses apparences. Dans ses accoutrements disparates et multicolores, Nesrine Belhadj, très inspirée, a donné un rendu intense et énergique, avec un sens élevé de la répartie, se permettant, par moments quelques errances extratextuelles, pour tenir avec intelligence, un commentaire et mettre, en temps réel, plus d'ambiance avec le public. Faisant usage de mouvements et gestes folâtres et une mimique du visage très expressive sur l'ensemble des espaces de la scène, la comédienne s'est surpassée et a séduit son public qui le lui a bien rendu par des applaudissements nourris. Le 14^e Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 21 mars avec dix spectacles en compétition au TNA, et neuf autres en off, programmés au Théâtre municipal d'Alger-Centre et à l'espace Hadj-Omar, une salle annexe au TNA.

R. C.

Thakafa-up Challenge

Remise des prix aux lauréats

Une cérémonie de remise des prix a eu lieu samedi à Alger au profit des lauréats de la 1^{re} édition du Concours «Thakafa-up Challenge», organisé par le ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Startup, en vue d'encourager les créations et les projets de jeunes dans les domaines de la littérature, de la musique, des arts visuels, du théâtre, du cinéma et de l'audiovisuel ainsi que du patrimoine culturel.

Animée par l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh, cette cérémonie a vu l'organisation de la phase finale et la remise des prix du concours destiné aux jeunes et aux start-up, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda et du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startup, Oualid El-Mahdi Yacine, ainsi que d'autres membres du gouvernement et du conseiller du Président de la République, Abdelhafid Allahem, en sus d'autres figures artistiques. Dans la catégorie littérature, la première place a été remportée par Housseem Eddine Boulkour, et la deuxième est allée à Mansouri Oussim. Par ailleurs, et dans la catégorie musique, le premier prix a été décerné à Ilyes Chaib, suivi de Dada Bachir. La première place dans la catégorie «Arts visuels et théâtre» est revenue à Hamouda Imad et la deuxième place à Bouharati Belaïd Bouchra. Les première et deuxième places dans la catégorie «Patrimoine matériel et immatériel» ont été décrochées respectivement par Haouas Tarek et Kouri Oulfa Nouha. Dans la catégorie «Ci-



néma et audiovisuel», le premier prix est revenue à la réalisatrice Drifa Mezner et la deuxième place à Chahinaz Berrah. A cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a précisé que ce concours «vise à encourager les jeunes et les artistes à créer un tissu entrepreneurial dans le domaine de la culture, à faciliter l'accès au monde de la culture via le numérique, à lancer des projets créatifs et innovants et à renforcer le tissu entrepreneurial en Algérie». Le secteur de la culture et des arts est un secteur économique créateur de richesse et d'emplois, a souligné la ministre. Rappelant que les startup «sont au cœur de l'économie nationale», M^{me} Bendouda a affirmé que «les autorités algériennes entendent créer un nouveau modèle économique loin de l'économie de rente qui a prévalu des décennies durant dans notre

pays». Et d'ajouter que «l'investissement et le soutien aux micro-entreprises et aux startup sont aujourd'hui un impératif inéluctable comme l'a affirmé le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune». M^{me} Bendouda a réitéré l'engagement du ministère à assurer l'accompagnement et la valorisation des projets de jeunes, en collaboration avec les organismes et les établissements spécialisés dans l'appui des startups et des micro-entreprises. De son côté, le ministre délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El-Mahdi Oualid a indiqué que le concours «Thakafa-up Challenge» jette la lumière sur les startups et les projets innovants qui ont pour objectif de renforcer le legs culturel, de numériser les structures culturelles et de contribuer à l'édification du marché de l'art en Algérie, notamment à travers le

commerce et la commercialisation électronique». «Tous les secteurs ont besoin d'innovation», a-t-il souligné, considérant que le premier concours du genre a vu «la participation de plus de 240 participants venus de 48 wilayas, ce qui constitue une opportunité pour valoriser les œuvres de tous les jeunes innovateurs algériens intéressés par la culture et les arts». M. Yacine El-Mahdi a mis l'accent également sur «l'importance de la coopération entre les différents secteurs et ministères pour appuyer les porteurs de projets et les startup». La cérémonie de remise des prix du concours a été marquée par des interprétations musicales et une représentation chorégraphique de l'Office national de la culture et de l'information (Onci).

R. C.

Littérature

Vibrant hommage à Merzak Bagtache

Un vibrant hommage traversé de témoignages et d'anecdotes a été rendu samedi à Alger par des hommes de lettres à l'écrivain et intellectuel Merzak Bagtache disparu en janvier dernier. Organisé par les éditions ANEP de l'Entreprise nationale d'édition de communication et de publicité cet hommage, rendu par Rachid Boudjedra, Mohamed Balhi et Mohamed Sari s'est tenu dans le cadre du premier Salon national du livre qui se poursuit depuis jeudi au Palais des expositions des Pins-maritimes (Safex). L'écrivain et journaliste Mohamed Balhi a salué la mémoire d'un auteur ancré dans le «terroir algérien et dans l'universalité» en soulignant qu'il a été le «seul auteur arabophone algérien à consacrer une très grande

part de son œuvre à la mer», sa principale source d'inspiration. Mohamed Balhi a également rappelé le parcours atypique de Merzak Bagtache qui avait échappé miraculeusement à un attentat terroriste en 1993, un acte qui «ciblait en lui le symbole de l'intellectuel algérien, l'écrivain et le journaliste». Le romancier Rachid Boudjedra s'est, pour sa part, incliné devant la mémoire d'un intellectuel et un écrivain de sa génération qui «occupe une place de choix dans le paysage littéraire algérien, maghrébin et arabe». Il a également salué «l'ouverture d'esprit et l'honnêteté» de l'intellectuel malgré tout ce qui pouvait les «opposer du point de vue politique et idéologique». Rachid Boudjedra a également évoqué Bagtache le traducteur

qui avait signé la version arabe de son roman «Les 1001 années de la nostalgie». Romancier, traducteur et universitaire, Mohamed Sari a pour sa part évoqué un intellectuel qu'il avait connu lors de son cursus universitaire, un parfait bilingue, un excellent traducteur et un «électron libre» d'une grande générosité qui a fait «découvrir au jeune étudiant qu'il était de nouveaux horizons littéraires». Natif d'Alger en 1945, Merzak Bagtache a débuté sa carrière, comme journaliste en 1962, à l'Agence de presse Algérie presse service (APS) avant de travailler dans de nombreux quotidiens arabophones et francophones. Il aura laissé des ouvrages comme, «Lorsque les gens ont faim», «Le sang de la gazelle»,

«Les langoustes», «Restes de pirates», «La chanson de la résurrection et de la mort» ou encore «La pluie écrit ses mémoires» qui aura décroché en 2017, le Grand prix du roman Assia-Djebar. La même année, la médaille de l'ordre du mérite national au rang de «Djadir» lui a été décernée. Merzak Bagtache qui a également signé des scénarios et des textes dans le domaine de la critique s'est éteint le 2 janvier 2021. Inauguré jeudi, le premier Salon national du livre, organisé par l'Organisation nationale des éditeurs de livres (ONEL) se poursuit jusqu'au 20 mars au Palais des expositions des Pins-maritimes (Safex).

R. C.

vie pratique

santé

Aliments à éviter lorsque l'on a la peau grasse



Certains aliments ne sont vraiment pas recommandés, surtout lorsque l'on souhaite lutter contre une peau trop grasse, qui nous dérange. Découvrez ces aliments à éviter.

Peau terne, peau sèche, manque d'éclat... Il est reconnu que l'alimentation que l'on adopte peut jouer en notre faveur ou non, sur l'ensemble de notre peau. De ce fait, avoir une alimentation saine et équilibrée, boire régulièrement de l'eau et prendre soin de soi permet à notre peau de rester belle et éclatante, tout au long de l'année.

Éviter les aliments trop riches en sucre et en gras

Pour lutter contre la peau grasse, il est indiqué d'éviter les aliments trop riches en sucre et en gras. On parle alors des plats préparés, des biscuits apéritifs, des sucreries, des sodas ou encore des viandes grasses, comme l'agneau ou encore le bœuf. Les produits laitiers sont également à éviter. Pourquoi ? Tout simplement parce que lait contient naturellement des hormones qui sont des précurseurs de la dihydrotestotérone (DHT). Cette hormone provoque généralement de l'acné et produit du sébum bien plus qu'il n'en faut à notre peau. Évidemment, vous pouvez toujours vous faire plaisir de temps en temps, mais il faut tout de même faire attention à votre alimentation, pour lutter et se débarrasser d'une peau trop grasse, qui peut vite nous gêner au quotidien.

L'hydratation lutte contre la peau grasse

Il est recommandé de boire au minimum 1 l d'eau par jour et pour cause, l'hydratation est un point clé très important, pour lutter contre la peau à tendance grasse. Le thé vert est également excellent pour lutter contre la peau grasse, en boire régulièrement permet de retrouver une belle peau et un organisme rapidement purifié des toxines.

Météo



Mardi 16 mars : 16°C

→ Dans la journée :

Ciel dégagé
max 16°C, ressentie 18°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :

Ciel dégagé
7C, ressentie 18°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 07:05
Coucher du soleil : 18:50

nutrition

Aliments indispensables et pérennes pour avoir une alimentation saine, selon les nutritionnistes



Le rééquilibrage alimentaire n'est pas une mince affaire... **Quoi manger ? Quels aliments conserver dans sa cuisine pour adopter définitivement une alimentation saine ? Les nutritionnistes nous éclairent sur le sujet ! Lorsqu'on se lance dans un rééquilibrage alimentaire, le plus compliqué est de savoir quoi manger. Pourtant, paradoxalement, cela constitue la plus grande partie du chantier.**

Alors, quels aliments privilégier ? A cette question, la plupart des gens répondraient : « Des fruits et des légumes frais ». Malheureusement, il peut s'avérer difficile pour certains de cuisiner

des produits aussi frais, car ils périssent rapidement et ne durent pas très longtemps dans nos armoires et dans nos placards. Cependant, on a tendance à l'oublier, mais il n'y a pas que les « produits frais » qui sont remplis de bienfaits et qui sont bons pour la santé ! En effet, certains aliments sont connus pour leur richesse nutritive, sont sains et surtout, non-périssables.

Des haricots en conserve et des lentilles

Les haricots en conserve et les lentilles sont des aliments sains que vous pouvez conserver pendant de longs mois voire même, de longues années (jusqu'à 5 ans pour les conserves, par

exemple). Ils font partie des aliments de choix à avoir dans sa cuisine ! Très nourrissants, ils sont riches en nutriments, en fibres, en vitamines, en magnésium et en fer.

Des fruits et des légumes congelés

Les fruits et les légumes naturels sont des aliments périssables. Le fait de les mettre dans le congélateur ou de les acheter directement congelés permet d'en conserver le maximum de bienfaits.

Des aliments fermentés

Les aliments fermentés sont bons pour la santé et ce, pour de multiples raisons : ils améliorent notre système digestif, en réduisent l'inflammation et régulent le taux de sucre dans le sang. En plus de comporter toutes ces vertus, ils ne périssent pas rapidement.

Des spécialistes estiment qu'à température ambiante, on peut les conserver pendant presque 18 mois.

(A suivre)

Recette du jour

BASBOUSSA À LA CRÈME DE CITRON

INGRÉDIENTS

Pour le gâteau :

- 2 œufs
- 1/2 verre de sucre
- 1 sachet de levure
- 1/2 verre de lait
- Zeste de citron
- 1/2 verre d'huile
- 1 verre de semoule moyenne

- 1/2 verre de chapelure

Pour le sirop :

- 1 verre de sucre
- 2 verres d'eau
- 1 tranche de citron

PRÉPARATION

Battre les œufs avec le sucre et la vanille, puis ajouter le zeste, l'huile, le lait et enfin la chapelure. ajouter la levure et la semoule ; Verser dans des moules beurrés et farinés et enfourner dans un four préchauffé à 180°C pendant



environ 20 mn. Démouler et arroser de sirop.

Préparation du sirop :

Mettre l'eau, le sucre, le morceau de citron dans une casserole et laisser sur le feu environ 15 minutes et réserver.

Garnir avec la crème au citron à l'aide d'une poche à douille.

Horaires des prières

Mardi 2 chaabane 1442 :

16 mars 2021

Dhor12h58

Asser16h18

Maghreb18h54

Icha20h12

Mercredi 3 chaabane 1442 :

17 mars 2021

Fedjr05h33

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

sport

Mise en conformité des statuts La FAF attend un signe du MJS

«Le dossier des nouveaux statuts est gelé. Nous sommes dans l'attente du feu vert du MJS pour s'asseoir autour d'une table et trouver une solution, en faisant preuve d'un sens de responsabilité, afin de mettre en conformité nos statuts avec ceux de la Fifa, comme l'ont fait d'ailleurs des fédérations africaines et d'autres pays», a déclaré à la presse le patron de la FAF à l'aéroport international d'Alger, peu après son retour du Maroc, où il a assisté aux travaux de l'assemblée générale ordinaire et élective de la Confédération africaine. Sur recommandation de la Fifa, la FAF avait entamé depuis novembre 2019, un processus pour l'amendement de ses statuts, mais le MJS n'a toujours pas donné son aval, indiquant dans une circu-

Le président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi, a indiqué dimanche qu'il attendait toujours un signe de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports, pour pouvoir organiser une Assemblée générale extraordinaire afin de mettre en conformité les statuts de l'instance, «comme l'exige la Fédération internationale».

laire que les modifications statutaires devront être soumises pour approbation après le déroulement de l'assemblée générale élective. Par ailleurs, le président de la FAF s'est montré surpris et remonté concernant la fuite sur les réseaux

sociaux samedi d'une correspondance interne entre le MJS et la FAF, concernant sa demande de candidature aux élections du Conseil de la Fifa, un document datant du 12 novembre 2020. Dans ce document, le MJS rappelait à la FAF que la demande du OK pour l'engagement du président de la FAF à l'élection du Conseil de la Fifa a été déposée le dernier jour de la clôture des délais et que de ce fait, la tutelle n'avait d'autre choix que de donner son feu vert, sans omettre de dire que l'article 211 de la loi 13-05 du 23 juillet 2013 n'a pas été respecté par l'instance fédérale. «La fuite de la correspondance interne du MJS est un fait très grave, d'autant que le document ne porte pas un accusé de réception de la FAF, il n'est pas

sorti de l'instance fédérale mais du ministère», a-t-il regretté. Avant d'enchaîner : «Nous avons sollicité le ministère pour nous donner son aval afin de me présenter aux élections du Conseil de la Fifa. Le département ministériel m'avait signifié que je devais mettre tous les atouts de mon côté en vue de ces élections. J'avais toutes mes chances avant que ma candidature ne soit rejetée. Le ministre (Sid Ali Khaldi) avait soutenu ma candidature à plusieurs occasions». Enfin, Zetchi a botté en touche concernant sa décision de briguer ou non un deuxième mandat à la tête de l'instance fédérale : «Ce n'est pas le moment de répondre à cette question», s'est-il contenté de dire aux médias.

R. S.

Zetchi-CAF : «L'Algérie s'est abstenue de voter la modification des conditions d'admission»

Le président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi, a indiqué dimanche qu'il s'était abstenu de voter la modification statutaire concernant les conditions d'admission, proposée par la Confédération africaine lors de la 43^e session de l'assemblée générale ordinaire et élective, tenue vendredi à Rabat. «L'Algérie s'est abstenue de voter la modification statutaire, proposée par la CAF concernant les conditions d'admission à la qualité de membre de l'organisation, et a même refusé d'approuver le bilan financier. Je ne comprends pas cette campagne d'acharnement qui a débuté depuis plusieurs mois de la part de certaines parties qui veulent revenir au-devant de la scène et

gérer de nouveau la FAF», a déclaré à la presse le patron de la FAF à l'aéroport international d'Alger, peu après son retour au pays. «Ma position envers la cause palestinienne et celle du Sahara occidental est celle de l'Algérie. Je ne peux permettre à quiconque de douter de mon nationalisme», a-t-il enchaîné. Accompagné du secrétaire général de la FAF Mohamed Saâd et du membre du bureau fédéral Amar Bahloul, le président de la FAF a assisté aux travaux de l'AG ordinaire et élective de la CAF, alors qu'il brigait un poste au niveau du Conseil de la Fifa, avant de retirer sa candidature quelques heures avant les élections. «Au moment où j'ai déposé ma candidature, j'avais des

chances réelles d'arracher l'un des deux sièges mis en jeu, mais le rejet de mon dossier par la commission de contrôle de la Fifa, m'a mis à l'écart pendant un mois et demi, synonyme de coup d'arrêt à ma campagne, jusqu'à ce que je sois réhabilité par le Tribunal arbitral du sport de Lausanne à une semaine des élections. J'ai perdu beaucoup de temps pour promouvoir ma candidature», a-t-il ajouté. Kheïreddine Zetchi a souligné qu'il avait préféré se retirer de la course au Conseil de la Fifa, après avoir constaté que tout était «déjà ficelé» avant même le déroulement du scrutin. Un retrait qui a permis au Marocain Faouzi Lekjaâ et à l'Égyptien Hani Abo Rida de se hisser au Conseil de l'instance internationale. «Lors de ma présence au Maroc, j'ai constaté que tout était ficelé d'avance dans ce qui est convenu d'appeler le «consensus de Rabat», et dont l'Algérie était absente, ce qui m'a poussé à retirer ma candidature. Lors des prochains mois, l'Algérie va intégrer la CAF et la Fifa, ce qui sera bénéfique pour la FAF et à notre pays en général. A travers ma can-

didature, je n'avais aucune intention de privilégier mon intérêt personnel», a-t-il assuré. Enfin, Zetchi s'est exprimé concernant l'élection par acclamation du Sud-africain Patrice Motsepe, qui succède au Malgache Ahmad Ahmad. «L'Algérie s'est mise aux côtés de Patrice Motsepe dès le début, je pense qu'il est la personne idéale pour gérer la CAF, il doit avoir à ses côtés toute une équipe pour faire changer beaucoup de choses dans la gestion du football continental. Je reste optimiste quant à la réussite de Motsepe dans sa mission. Je suis sûr que la relation de l'Algérie avec Motsepe sera meilleure que celle que nous avons entretenue avec l'ancien président Ahmad Ahmad, que je qualifie de mauvaise», a-t-il conclu. Zetchi ambitionnait à travers sa candidature de devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à intégrer le Conseil de la Fifa après l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua, qui avait été élu membre du Comité exécutif de l'instance internationale lors de l'assemblée générale élective de la CAF en février 2011 à Khartoum.

Sonatrach-FAF Tournoi des écoles de football du grand Sud

La Compagnie nationale des Hydrocarbures et la Fédération algérienne de football organisent le 1^{er} Tournoi des écoles de football du grand sud algérien, «le Petit Fennec», du 15 au 18 mars en cours à Hassi Messaoud (Ouragla), afin de contribuer notamment au développement du football national, a indiqué dimanche la Sonatrach dans un communiqué. «Sonatrach et la Fédération algérienne de football ont décidé d'unir leurs efforts afin de contribuer à l'essor et au développement du football national, notamment dans le grand sud et plus particulièrement dans les zones d'ombre», précise la même source. Ainsi, la première édition d'un tournoi des écoles de football du grand sud algérien sera organisée durant les vacances scolaires de printemps. Dénommé le petit Fennec, ce tournoi permettra de réunir les équipes juvéniles de plusieurs wilayas du grand sud dans une compétition où les talents seront certainement au rendez-vous. Ce tournoi qui aura lieu au niveau du complexe Irara de Sonatrach à Hassi Messaoud, regroupera 12 équipes garçons et 4 équipes féminines (entre 12 et 13 ans), soit un total de 208 jeunes issus du grand Sud. Sonatrach a,

dans ce cadre, ajouté que durant cette manifestation sportive, les techniciens qui seront présents sur place vont «évaluer les performances et détecter les profils les plus prometteurs pour intégrer l'élite footballistique nationale». A cette occasion, des médailles et des récompenses seront distribuées aux meilleurs joueurs garçons et filles représentant des clubs et académies des wilayas d'Adrar, Bechar, Touggourt, Tamanrasset, Ouargla, El Oued, Laghouat et Ghardaïa. «L'organisation d'un tel événement a pour objectif de booster la pratique sportive en général et celle du football en particulier, notamment chez les jeunes catégories qui représentent l'avenir du sport national», souligne la Compagnie nationale. Sonatrach a affirmé que ce tournoi sera «certainement» suivi d'autres à l'avenir afin de «poursuivre l'effort de développement de la pratique sportive sur l'ensemble du territoire national et, ainsi, évaluer et sélectionner les potentiels grands sportifs de demain qui porteront haut les couleurs nationales dans les grands événements sportifs internationaux».

Handball

3^e défaite de l'Algérie devant l'Allemagne

La sélection algérienne masculine de handball s'est inclinée devant son homologue allemande sur le score de 34 à 26 (mi-temps : 17-14), en match disputé dimanche à Berlin pour le compte de la troisième et dernière journée du Tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo. C'est la troisième défaite de suite des Algériens après celles concédées face à la Slovaquie (36-28) et la Suède (36-25). De son côté, l'Allemagne, avec 5 points, valide son billet pour Tokyo suite à cette victoire, en attendant de connaître l'identité de l'autre équipe qui l'accompagnera entre la Slovaquie (3^e, 2

points) et la Suède (2^e, 3 points) qui s'affronteront à partir de 18h15. Deux autres tournois se déroulent simultanément à Montpellier (France) et Podgorica (Monténégro), dans la même perspective de qualification aux JO de Tokyo. Les nations engagées à Podgorica sont le Chili, la Corée du Sud, la Norvège et le Brésil, alors que celles qui sont en compétition à Montpellier sont la Croatie, le Portugal, la France et la Tunisie. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient au tournoi de handball des Jeux olympiques de Tokyo, prévu du 24 juillet au 8 août 2021.

EN DEUX MOTS

MCA-Teungueth FC : Le Malien Boubou Traoré au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre international malien Boubou Traoré pour diriger le match MC Alger - Teungueth FC du Sénégal, mardi au stade 5-Juillet (Alger, 20h), dans le cadre de la 4^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions, a annoncé dimanche le club algérois.

Boubou Traoré sera assisté du Burkinabè Seydou Tiama et son compatriote Modibo Samake, alors que le quatrième arbitre est le Mauritanien Beida Damane.

Le MC Alger reste sur une victoire à Thiès face à Teungueth FC (1-0), lors de la 3^e journée. Dans l'autre match de cette poule, le leader ES Tunis se rendra en Egypte pour croiser le fer avec le Zamalek, vice-champion d'Afrique, mardi au stade du Caire (20h). A la veille de la 4^e journée, l'ES Tunis carocole en tête avec 7 points devant le MCA (5 points). Le Zamalek occupe la 3^{ème} place (2 points), alors que Teungueth FC ferme la marche avec 1 point seulement.



LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba**. Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Handball
 3^e défaite de l'Algérie
 devant l'Allemagne

le match à suivre

MCA-Teungueth FC
 Le Malien Boubou
 Traoré au sifflet

football

**Mise en conformité
 des statuts**
 La FAF attend un signe
 du MJS

Le nouveau SG de la CAF, un proche d'Infantino

→ **Le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, a une nouvelle fois choisi son média pour communiquer.**

Les hommes d'Infantino Gianni arrivent à la Confédération africaine de football à pas de charge. Au lendemain de l'élection de Patrice Motsepe comme nouveau président de la CAF lequel, selon plusieurs avis, bénéficie de la protection, et donc du soutien inconditionnel de Gianni Infantino et de la FIFA, vient d'ouvrir ses portes à Veron Mosengo-Omba, un Suisso-Congolais, en qualité de secrétaire général. Une nomination surprise venue droit de l'instance FIFA. «Le continent africain continue d'assister à une franche glissade de la CAF vers les mains de la FIFA, l'on ne doit pas s'étonner si demain les initiales de la FIFA ne deviennent pas 'FIFA-fricain'». La meilleure preuve vient de l'installation du nouveau SG de la CAF Veron Mosengo-Omba, nommé, dit-on par la FIFA, à la place de l'intérimaire Abdelmounaim Bah. Le nouveau SG est un proche d'Infantino avec qui il a travaillé à l'UEFA, où il occupait au sein de la FIFA la fonction de directeur de la division «Associations membres» après avoir été le «Monsieur Afrique-Caraïbes» de l'instance. «Les plus optimistes se réjouiront de l'expérience que la recrue va apporter et y verront un signe supplémentaire de la bonne entente entre la CAF et la FIFA, tandis que les autres craindront surtout d'y voir une preuve de plus de l'emprise que l'instance dirigeante du ballon rond est en train d'exercer sur la CAF...» font remarquer les experts africains qui suivent de près l'évolution de l'organisation de la nouvelle équipe. Reste à savoir si la programmation de la CAF changera de périodicité, à savoir tous les 4 ans, ou reviendra à son ancien statut, à savoir chaque deux ans. Pour le reste, pas de surprise et Motsepe a respecté sa parole en nommant ses ex-concurrents Augustin Senghor (Sénégal) et Ahmed Yahya (Mauritanie) respectivement 1^{er} et 2^e vice-présidents de la CAF. Toutes ces décisions ont été entérinées à l'occasion du comité exécutif de l'instance tenu ce samedi à Rabat au Maroc.



■ Veron Mosengo-Omba, l'ombre de Gianni Infantino.

(Photo > D.R.)

Infantino face à Platini, un autre dossier

Michel Platini s'expliquera la semaine prochaine auprès de la justice suisse comme suspect dans l'affaire qui a brisé son rêve de prendre la tête de la FIFA, puis comme témoin sur son ex-rival Gianni Infantino. «Fauché en pleine ascension fin 2015, le triple Ballon d'Or répondra d'abord lundi et mardi à Berne au procureur Thomas Hildebrand, qui le poursuit pour un paiement suspect de 2 millions de francs suisses, aux côtés de l'ancien président de la FIFA, Sepp Blatter», rapporte un journal suisse. Il faut rappeler que le numéro 10 légendaire

des Bleus est soupçonné d'«escroquerie», «gestion déloyale», «abus de confiance» et «faux dans les titres», des charges élargies en novembre et passibles de cinq ans de prison. «Sepp Blatter devait de son côté être entendu dans la foulée mais il est toujours convalescent après avoir été hospitalisé en décembre et janvier, selon son entourage», souligne le même journal.

Platini, victime d'un complot ?

Pour ne rien masquer Platini, persuadé d'avoir été victime d'un complot ourdi par Gianni Infantino pour l'écarter du pouvoir, «ne s'interdit pas» un retour aux responsabilités sportives s'il est blanchi, expliquait-il début mars au quotidien allemand *Die Welt*. Enfin, avant de revenir demain sur ce lourd dossier, le journal

suisse rappelle que Michel Platini est convoqué mercredi à Sarnen, dans le centre de la Suisse, cette fois comme «personne appelée à donner des renseignements» dans l'enquête visant depuis juillet 2020 le patron de la FIFA, selon une information du *Monde* confirmée par le Parquet. Ce volet porte sur trois rencontres secrètes en 2016 et 2017 entre Infantino et l'ancien procureur général Michael Lauber, qui ont nourri les soupçons de collusion entre le Parquet suisse et la FIFA.

H. Hichem

A voir

- RMC Sport 1 : Real Madrid - Atalanta Bergame à 21h
- RMC Sport 2 : Manchester City - Mönchengladbach à 21h

La Der

Azzoug nouveau président de la Fédération algérienne de voile

Mohamed Azzoug a été élu comme nouveau président de la Fédération algérienne de voile, lors de l'assemblée générale électorale tenue dimanche à Aïn Bénian (Alger). Azzoug a pris 13 des 21 voix prononcées lors de ce suffrage, au moment où son unique concurrent, Mohamed Lyès Maza, n'en a récolté que huit. Initialement, la succession du président sortant, Djilali Hacène, devait se jouer entre trois candidats. Mais juste avant le début des travaux de l'AGE, le troisième homme, Rabie Belaâda, a décidé d'annoncer son retrait de la course, en invoquant des «raisons personnelles». Tout s'est joué donc entre Azzoug, ancien président de la FAV et Maza (Ligue de Skikda), et les membres de l'AG ont finalement choisi d'accor-

der leur confiance au premier cité. «Tout d'abord, je tiens à remercier les membres de cette honorable assemblée pour leur confiance, je m'engage à faire le maximum pour tirer notre discipline vers le haut», a indiqué Azzoug après son élection. Interrogé par l'APS à propos de ses priorités en tant que nouveau président de la FAV, Azzoug a affirmé en avoir deux. «Tout d'abord, il y a la prise en charge des athlètes d'élite, appelés à représenter les couleurs nationales aux JO de Tokyo, puis aux JM d'Oran. L'autre point qui me tient à cœur et que je considère également comme prioritaire, sera le lancement d'un projet-pilote au niveau du Sporting Club d'Aïn Bénian, en vue de créer une Académie sportive», a-t-il ajouté.

L'AGE a procédé également à l'élection des huit membres qui travailleront aux côtés d'Azzoug pendant le nouveau mandat olympique 2021-2024. Il s'agit de Karassane Zine-Eddine, Tamim Hamani, Bouchama Abderrahmane, Hamouche Rachid, Arif Hamza, Kerraoui Yacine, Mabrouk Samir et Boukerrouche Karim. Pour rappel, le bilan moral de l'année 2020, présenté par le président sortant Djilali Hacène, avait été rejeté par l'AG, ce qui a empêché ce dernier de briguer un nouveau mandat à la tête de la FAV. A l'issue de ce rejet, le bilan financier n'avait même pas été soumis à examen, en raison de l'interruption des travaux de l'AG ordinaire.